

Question 21 : Oui la famille est la cellule originaire et première de la société mais ne saurait être le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société et de la différence dans la mesure où l'école et l'encadrement des enfants ou adolescents pour les activités extra scolaires jouent également un rôle déterminant.

Question 22 : Une préparation ou en tout cas une participation à des conférences sur les droits et les obligations résultant du mariage est sans doute souhaitable afin de sensibiliser les futurs époux sur la portée de leur engagement. A cet égard, des thématiques comme les violences intrafamiliales pourront être abordées. Faciliter l'accompagnement des couples par des psychologues qualifiées, lorsqu'ils en expriment le besoin est une bonne chose.

Question 23 : Oui , sans aucune réserve

Question 24 : De manière générale, l'intérêt de l'enfant doit être le critère essentiel dans le cadre des procédures d'adoption sans qu'aucune considération idéologique ne vienne interférer dans la l'appréciation de la demande d'adoption.

Question 31 : Oui, sans aucune réserve

Question 31bis : Certaines compétences peuvent en effet être validées dans le cadre d'une VAE par les mères ou les pères ayant choisi de d'arrêter de travailler pour élever leurs enfants.

Question 31ter : Oui, sans aucune réserve

Question 32 : Oui, sans aucune réserve

Question 33 : Oui, sans aucune réserve

Question 34 : Non, car il existe des personnes qualifiées pour l'enfance et la petite enfance. Il paraît légitime que les aides soient fléchées vers les modes de garde privilégiant l'encadrement par des professionnels.

Question 35 : Oui, sans aucune réserve

Question 11 : Plus un avortement est tardif, plus il est traumatisant pour les femmes (donc un délai de réflexion doit tenir compte de cette réalité). Par ailleurs, tout rapport sur les évolutions du cadre législatif peut être intéressant. Néanmoins, l'avortement doit rester un droit pour chaque femme.

Question 12 : Le choix de garder ou non l'enfant est une décision difficile à prendre. Ce choix ne doit pas être orienté par les personnes chargées d'accompagner les femmes enceintes en détresse qui doivent rester dans la bienveillance.

Question 13 : Non, car l'IVG est une décision personnelle qui ne peut être fondée sur une politique de santé publique.

Question 14 : Non, mais il ne me semble pas que l'IVG soit un droit fondamental devant être inscrit dans la charte de l'Union Européenne ou dans la constitution.

Question 15 : Non, mais un vrai débat de société doit avoir lieu sur ce sujet

Question 16 : Oui, sans aucune réserve

Question 17 : Non, mais je souhaite que l'identité du donneur soit obligatoire et connue de l'enfant.

Question 18 : Oui, car il existe un principe auquel je suis très attaché : l'indisponibilité du corps humain. La GPA implique une commercialisation du corps des femmes totalement en contradiction avec mes convictions.

Question 18bis : Oui

Question 19 : Oui, sans aucune réserve

Question 41 : Non, car avec l'explosion des inégalités, les aides de la CAF permettent à certaines familles de pourvoir à l'éducation de leurs enfants. Pour les familles les plus aisées, ces aides ne sont pas justifiées au regard des revenus du ménage. Par conséquent, déconnecter la politique sociale et fiscale de la politique familiale n'a pas de sens.

Question 42 : Non, car le choix d'avoir des enfants n'est pas et ne devrait pas être une décision économique basé sur une anticipation des prestations sociales qui seront versées...

Question 43 : Non, mais je suis favorable à ce que certains frais de scolarité soient réglés par la CAF pour les adolescents présentant des difficultés (internat, ou formations spécialisés) ou pour les adolescents ayant des aptitudes dans certains domaines (sport, musique, art, précocité intellectuelle).

Question 44 : Non : cela reviendrait à supprimer la caractère équitable des prestations sociales.

Question 45 : Oui, sans aucune réserve

Question 46 : Oui, d'ailleurs cette proposition est soutenue depuis longtemps par les écologistes.

Question 51 : Oui, sans aucune réserve

Question 52 : Conformément au concept même de laïcité, l'Etat n'a pas à rappeler l'importance des religions mais à s'effacer devant la liberté de conscience à condition que cette dernière ne remette pas en cause les principes posés par la loi de 1905.

Question 53 : La question de la défense de l'enseignement confessionnel ne paraît pas pertinente dans la mesure où l'enseignement privé sous contrat ou hors contrat est un droit associé à l'autorité parentale et à la liberté de l'éducation. Comme toute liberté, elle doit bien évidemment être encadrée afin d'éviter toute dérive.

Question 54 : En tant que chercheuse en mathématiques et donc scientifique, je me positionne contre toute forme d'instrumentalisation de l'Histoire. Par conséquent, la lecture des faits historiques ou la remise en cause des statuts ou monuments ne sauraient être pertinentes.

Question 61 : Oui, aucune difficulté sur ce point.

Question 62 : Il faut distinguer l'éducation sexuelle visant à éviter ou à signaler tout comportement déviant et permettant de juguler la propagation des maladies sexuellement transmissibles et la promotion de l'orientation sexuelle. Si l'Education Nationale doit dispenser une éducation sexuelle, elle ne doit bien évidemment pas interférer sur l'intimité des adolescents.

Question 63 : Cette question me semble en parfaite contradiction avec celle visant à promouvoir une politique publique afin de réduire le nombre d'IVG. La distribution de pilule du lendemain est un des moyens d'éviter un IVG nécessairement traumatisant pour une adolescente.

Question 64 : Cette question apparaît comme bien secondaire...

Question 65 : Il s'agit d'une idéologie assez similaire dans son concept à la relecture de l'Histoire portée par certains courants d'extrême droite. Ainsi, conformément à ma réponse à la question 54, je ne suis pas favorable à ce genre d'idéologie.

Question 66 : Il convient de réglementer davantage l'accès et l'utilisation de certaines plateformes ou certains sites . Je suis donc favorable à un grand débat sur le contenu en ligne disponible afin de trouver le juste équilibre entre censure et ordre public... Il s'agit d'un vrai problème de société dans la mesure où ce sont la criminalité organisée et les prédateurs qui s'engouffrent dans ces failles.

Question 67 : De tels Etats Généraux sont-ils nécessaires ? Ne connaît-on pas déjà les chantiers prioritaires ?

Question 68 : De manière générale, les écologistes promeuvent une gouvernance plus horizontale. Donner d'avantage d'autonomie aux professeurs va donc dans la bonne direction. En revanche, le principe de subsidiarité ne paraît pas pertinent d'un point de vue juridique pour mettre en œuvre les normes nécessaires à l'unité du système éducatif.

Question 66 bis : Sur les mathématiques : il convient de maintenir une culture mathématique importante dans la mesure où cette discipline est porteuse d'une rigueur dans le raisonnement nécessaire à la formation de « têtes bien faites ». Sur les langues anciennes : étant donné le mauvais niveau des français en anglais ou en langue étrangère de manière générale, il n'est pas certain que l'apprentissage du grec ou du latin soit la priorité. Un apprentissage par cœur peut être nécessaire afin de développer la mémoire mais n'est pas pertinent pour toutes les matières. En ce qui concerne l'Histoire, je n'ai pas d'avis pertinent sur la question.

Question 71 : Cf. questions 54 et 65 : Ma réponse sera équivalente : L'enseignement de l'Histoire ne doit pas être idéologique .

Question 72 : La question est pertinente même si la question de l'endettement est intrinsèquement liée à la politique monétaire (taux d'intérêt de la dette et inflation). Concernant les investissements, je partage l'assertion contenue dans la question à condition que ces investissements soient liés à la transition écologique et ne soient pas facteur d'une obligation grevant les générations futures. A cet égard, les investissements massifs dans le nucléaire sont une méconnaissance du temps long car la durée de vie de certains déchets générés par cette industrie excède largement le temps écoulé entre l'apparition de l'écriture et notre époque actuelle... Autrement dit, une vision cohérente du temps long ne peut être qu'écologique ainsi que le rappelle le Pape François dans l'encyclique Laudato Si.

Question 73 : Oui, mais il me semble qu'il existe déjà des exonérations en la matière.

Question 74 : Cf. questions 54, 65, 71 : je ne suis pas favorable à une instrumentalisation législative de l'Histoire.

Question 75 : Non, je suis opposée au cumul des mandats.

Question 76 : Je pense qu'il existe un échelon en trop dans les collectivités territoriales. En effet, l'échelon intercommunal rend sans doute inutile l'existence du département en tant que collectivité... En revanche, la limitation du champ de l'action de l'Etat au régalien est un choix politique lourd de sens et impliquerait de renoncer à des politiques publiques nationales en matière de :1) Santé, 2) Education, 3) Ecologie, 4) Réduction des inégalités, 5) Culture.... J'y suis farouchement opposée.

Profession de foi

La famille est primordiale pour les enfants afin de se construire comme individu bien dans sa tête et dans son corps. Elle est comme une micro-société où chacun apprend à vivre en lien avec des personnalités différentes. Elle accompagne l'enfant dans son évolution et son intégration à la société. Les institutions ont également un rôle important à jouer car elles contribuent à l'éducation, et sont garantes de la protection et de la bonne santé de nos jeunes.

Le lien avec l'école est essentiel. Je souhaite qu'il y ait plus d'échanges entre les parents et les enseignants. Le manque de liens est trop souvent cause d'incompréhension à l'origine de sentiments d'exclusion délétères dans la suite du parcours scolaire. Je propose que l'enseignant consacre une heure chaque semaine à un échange informel avec les parents sous forme d'une permanence. Ce temps étant pris en compte dans son service.

Comme vous le mentionnez dans votre formulaire, l'équilibre entre vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle est un facteur majeur de consolidation de notre socle commun. L'activité professionnelle doit être compatible avec l'épanouissement personnel et la stabilité familiale. Le travail doit être utile aux individus et préserver le bien commun, et non pas basé sur des critères comptables aux services d'enjeux financiers.

Pour l'épanouissement de chaque femme, homme et enfant je veux permettre l'accès à une alimentation de qualité, biologique de préférence et locale car avoir des agriculteurs proches de nos villes facilite les liens et la compréhension du réel dans un monde non aseptisé. La préservation de nos espaces naturels arborés, en plus de leur rôle dans l'écosystème et purificateur de l'air, crée le cadre naturel pour le partage. Je défendrai une politique forte de préservation des terres et de baisse de la spéculation pour la création de tels lieux. Cette politique foncière doit faciliter par ailleurs l'accès pour tous à des logements de qualité en appliquant la règle « rénover plutôt que construire ».

J'actionnerai les leviers pour le développement d'activités locales innovantes grâce à nos ressources naturelles et humaines.

Je défendrai la fin de l'expansion de notre métropole et le réaménagement de notre espace urbain en introduisant des espaces de vie intergénérationnels en libre accès, en harmonie avec une circulation

douce et une nature retrouvée car apprendre à vivre avec les autres est un défi que notre organisation sociale doit relever constamment.

C'est dans la simplicité que nous retrouverons le bien-être et la paix.

Madame Maïté Carrive Bedouani